

## Désignation

Dénomination de l'édifice

**Maison de notable d'A. Rosenstiehl**



©Vialles Jean-Bernard

## Localisation

Localisation : Enghien-Les-Bains

Adresse de l'édifice : 171 avenue de la division Leclerc

Références cadastrales : AB 175





## Historique

**Date de création de l'édifice :** 1911

**Auteur :** Léon Nicolet

**Commanditaire :** Léon Bancel

## Description

Cette maison est construite entre 1883 et 1885 par l'architecte Paul Friesé pour l'ingénieur chimiste industriel Auguste Rosenstiehl (1839-1916). Le commanditaire et l'architecte, d'origine strasbourgeoise, se connaissaient par des liens amicaux. De plus, en 1884, l'architecte épouse à la mairie d'Enghien la fille d'Auguste, Hélène Rosenstiehl, resserrant ainsi les liens entre Friesé et la ville. Cette maison est la première construite par le jeune architecte qui se distinguera par la construction de nombreux et prestigieux bâtiments industriels.

Le terrain est acquis entre 1882 et 1883 sur un site dominant le lac et proche de Montmorency, route de Saint Leu (devenue aujourd'hui avenue de la Division Leclerc). Les carnets de l'architecte, conservés dans les archives familiales, donnent toutes les étapes de la conception du bâtiment. Dès 1883 sont lancées les premières esquisses : le plan massé de la villa avec un décrochement en façade, le dessin du belvédère sont déjà formalisés. Plusieurs dessins aquarellés, conservés à l'Institut français de l'Architecture, montrent également les étapes de la recherche de l'architecte pour finaliser l'élévation de l'édifice. Plusieurs projets de façade sont dessinés, avec la présence d'ailes latérales sur le jardin, finalement non réalisées. La villa, considérée par l'architecte et par ses pairs comme digne d'intérêt, a fait l'objet d'une publication dans *La Semaine des constructeurs* en 1887. La maison devient la propriété de la paroisse réformée d'Enghien en 1985 pour y établir le presbytère et un ensemble paroissial connu aujourd'hui sous le nom de maison haute, en raison de la présence de la tour belvédère.

L'originalité de cet édifice réside dans la présence de la haute tour belvédère qui flanke la façade antérieure traitée de manière très sobre. La façade côté jardin présente des éléments d'architecture vernaculaire ; la façade pignon, à droite, couverte d'un toit largement débordant porte encore les traces d'un grand balcon qui, en bois découpé, donnait à l'édifice un caractère de chalet.

*Sources : service inventaire Ile de France*





©Jean Bernard Vialles



